

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU JEUDI 27 MAI 2010

L'an deux mil dix, le jeudi vingt sept mai, à 20 heures 30, le Conseil Municipal s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Michel LEGOURD, Maire.

Etaient présents : M. Jean-François GIRARD, M. Claude HENRY, Mme Marie-Thérèse LEGOURD, Mme Annick LELIÈVRE, M. Jean-Michel DOUSSELIN, M. Benoît MORCHOINE, Mme Sophie FOUCHER, M. Lucien DUCHESNE,

Absents excusés : M. Maurice DELANOUE, M. Arnaud CORBEAU, Mme Christiane COSSÉ.

Absents : Mme Catherine ANDRÉ, M. Jean-Vincent BONIN.

Procuration : Mme Christiane COSSÉ pour Monsieur Jean-François GIRARD.

Secrétaire : Mme Annick LELIEVRE.

ORDRE DU JOUR

1. Acquisition des parcelles D 48 et D311 pour partie
 2. Bornages
 3. Emprunt communal + ligne de crédit
 4. Choix de l'entreprise : parking mairie
 5. Choix de l'entreprise : parking forge
 6. Travaux en cours
 7. Contrat employé communal
- Questions diverses et informations

1. Acquisition des parcelles D 48 et D 311 pour partie en zone UI

Suite à la dernière réunion de conseil, une proposition de Monsieur de Geoffre avait été reçue pour la vente d'un terrain d'environ 2 hectares situé en zone UI pour la somme de 80 000.00 €, soit 4 € le m². Monsieur le maire a revu Monsieur de Geoffre pour négocier le prix du terrain.

Prix définitif : 75 000.00 €

La commune s'engage à faire effectuer les raccordements au tout à l'égout du château et des communs de la Chauvellerie.

Le conseil municipal a voté à l'unanimité

2. Bornage

Sur le terrain cité + haut, le bornage sera effectué par Monsieur Pascal DUMONT – géomètre expert – La commune prend à sa charge ce bornage.

3. Emprunt communal + ligne de crédit

Monsieur le maire informe le conseil municipal de la nécessité de recourir à un emprunt communal pour les travaux de l'année 2010 prévus au budget (voirie – véranda – viabilisations – réserve foncière...).

- Une offre du Crédit Agricole Val de France a été reçue pour un montant de 500 000 € au taux fixe de 3.78 % sur 25 ans.

Les fonds seront débloqués en fonction des besoins.

Le conseil municipal a voté à l'unanimité

Une ligne de crédit pourra être demandée au taux moins de 1 % remboursable sur 1 an.

4. Choix de l'entreprise : parking mairie

3 devis ont été demandés à B.S.T.P. – SOTRAP - EUROVIA, il faut attendre le dernier devis avant décision.

5. Choix de l'entreprise : marquage au sol du parking de la forge

Nous avons reçu 3 devis pour le marquage en résine à froid :

- SIGNAUX GIROD	1 353.52 € H.T.
- G.T.U.	1 470.00 € H.T.
- S.M.A.	1 361.25 € H.T.

Le devis le moins disant est retenu soit SIGNAUX GIROD

Le conseil municipal a voté à l'unanimité

6. Travaux en cours

L'entreprise EUROVIA a presque terminé les travaux d'enrobé sur les chemins.

7. Contrat employé communal

L'employé de voirie recruté il y a 3 mois ne souhaite pas renouveler son contrat. Il est nécessaire de recruter un nouvel employé.

8. Relai de Service Public

La Communauté de Communes de la Sologne des Étangs a pour projet d'acquérir les anciens bureaux et le logement de l'ancienne trésorerie pour leur projet de Relais de Services Publics. Il est nécessaire de prendre une délibération pour le montant de la vente.
Prix de vente 150 000 €.

Le conseil municipal a voté à l'unanimité

Questions diverses et informations :

Il est nécessaire d'indiquer la place et la rue Albert Prudhomme le long du Beuvron auprès du monument aux morts pour un fléchage suite à la nouvelle mise en place de la voirie.

Le projet de lotissement sur le terrain situé à la route de Vernou est en cours d'étude par l'entreprise intéressée.

Le panneau d'affichage au lotissement des Gouédières est inutilisable. Il faudra le remplacer par un panneau en tôle + thermo laqué (demander un devis)

Des mobylettes empruntent la nouvelle passerelle sur la Tharonne au chemin des Castors : Pour la sécurité des piétons, des « chicanes » seront posées de part et d'autre.

La passerelle du Châtelier a été remise en place provisoirement. La passerelle des Ruaux sur le Néant appartient pour partie à Madame de Saint Pol, la commune souhaite en devenir propriétaire pour faciliter l'accès au chemin et son entretien. Contact a été pris avec Madame de Saint Pol.

Vendredi 28 mai 2010 aura lieu l'inauguration de l'E.H.P.A.D.

La venue du Président de la République est prévue le 3 juin 2010
(Pavoiser les bâtiments communaux)

Résidences Séniors, le projet est toujours en cours. La situation administrative sera débloquée au cours du dernier trimestre de l'année.

Séance levée à 21 H 45